

Décision de M. l'Orateur

Que le premier ministre dise à la Chambre si la Gendarmerie royale du Canada, payée à même les fonds publics, surveille un terrain d'une superficie de 628 acres, inutilisé en majeure partie, appartenant au premier ministre, et qui est situé dans les Laurentides et, dans l'affirmative, que la Chambre soit mise au courant de toutes les raisons pour lesquelles l'argent des contribuables est affecté à des dépenses personnelles. Cela montrerait une fois de plus que le premier ministre vit aux crochets des contribuables comme une sangsue.

M. l'Orateur: La motion, proposée aux termes de l'article 43 du Règlement, nécessite le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LA CHAMBRE DES COMMUNES**PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE REPRÉSENTANTS DE LA DIÈTE
DU JAPON**

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant de passer à la période des questions orales, permettez-moi, au nom de tous les députés de la Chambre des communes, de signaler la présence à la tribune d'une distinguée délégation de représentants de la Diète du Japon, dirigée par un député éminent de la Chambre des représentants, M. Hideyo Sasaki.

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**LES QUESTIONS AU SUJET DU BUDGET POSÉES AU COURS DE
LA PÉRIODE DES QUESTIONS—DÉCISION DE M. L'ORATEUR**

M. l'Orateur: J'ai avisé les députés hier que j'étudierais les rappels au Règlement présentés au sujet des questions posées sur le budget au cours de la période des questions.

J'ai consulté le compte rendu d'anciennes législatures et j'ai constaté qu'ils n'apportaient pas plus d'éclaircissements que les arguments invoqués hier. De fait, par le passé, on refusait d'anticiper, au cours de la période des questions, sur les sujets figurant à l'ordre du jour. Cependant, dans le débat sur le budget et dans celui sur l'Adresse on a montré plus de souplesse. Ce qui me porte beaucoup à penser que je ferais peut-être bien de permettre des questions sous réserve toutefois qu'elles n'occupent pas toute la période. Il y a déjà eu une décision de prise en ce sens et je vais voir à permettre un nombre raisonnable de questions portant sur le budget.

[M. Cossitt.]

QUESTION ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE PROJET DE VENTE PAR LA FRANCE À LA CORÉE DU SUD ET
À L'ARGENTINE DE MATÉRIEL DE RECYCLAGE NUCLÉAIRE—
LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement s'est-il entretenu avec la France des usines de recyclage nucléaire que ce pays se propose de vendre à la Corée du Sud et à l'Argentine, compte tenu du fait que ce genre d'usine peut servir, avec le réacteur canadien CANDU, à la fabrication d'armes nucléaires? Le gouvernement canadien a-t-il protesté auprès de la France contre la vente de ce matériel aux deux pays mentionnés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je me suis entretenu personnellement de l'affaire avec le gouvernement français mais, comme je l'ai indiqué à la Chambre l'autre jour, c'est le genre de question dont nous discutons aussi avec d'autres pays. J'ignore s'il y a eu des discussions précises, mais je soupçonne que cette attitude à l'égard de la question a dû se manifester à la conférence de Londres. Je ne sais pas exactement dans quelle mesure ces entretiens confidentiels peuvent être rendus publics. Je m'excuse de ne pouvoir aider davantage le député aujourd'hui.

M. Gillies: Devant les nouvelles voulant que la France vende ce matériel à l'Argentine et à la Corée du Sud, le gouvernement du Canada n'envisagerait-il pas d'arrêter les négociations avec l'Argentine et avec la Corée du Sud entourant la vente de réacteurs CANDU jusqu'à ce que toute la lumière ait été faite sur la question?

M. Trudeau: En ce qui concerne l'Argentine et la Corée du Sud, le gouvernement fédéral a exprimé son inquiétude devant l'évolution de la situation. Il est juste de dire que nous tiendrons à en savoir davantage sur les intentions futures des gouvernements de l'Argentine et de la Corée du Sud, car, comme la Chambre le sait, nous tenons à ne vendre de la technologie et des matériaux qu'avec l'assurance qu'ils ne servent pas à produire quelque arme que ce soit. Des entretiens sont actuellement en cours afin de nous en assurer.

M. Gillies: Je ne voudrais pas paraître insister, mais on me permettra peut-être une autre question afin que je puisse comprendre clairement la réponse du premier ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention d'arrêter toute vente à la Corée et à l'Argentine tant qu'il ne sera pas absolument certain que d'autres pays ne leur vendront pas de matériel convertible en armes nucléaires par le CANDU? Est-ce la condition formelle de la vente du CANDU à ces pays dont la situation politique est très instable?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'est pas revenu sur sa décision. Je pense qu'il a été clairement établi dès le début que le gouvernement, conformément à ses mesures de sécurité accrues, ne conclurait d'accord avec aucun pays qui pourrait, par la suite, provoquer une explosion nucléaire, pacifique ou non. Si nous apprenons qu'un pays à l'intention de faire exploser un engin nucléaire ou qu'il possède des appareils ne servant qu'aux explosions, il est entendu que notre décision reposera sur une vérification des faits.